

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-455

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1119520-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
		N° 2026-455

Appel à projets végétalisation du Grand-Bersol - Programme Plantons 1 million d'arbres - 2026
Attribution de subventions d'investissement - Décision - Autorisation

Madame Catherine FABRE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2020, Bordeaux Métropole déploie le programme « **Plantons 1 million d'arbres** », politique publique visant à renforcer durablement la place de la nature sur le territoire métropolitain afin de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité, d'amélioration du cadre de vie et de réduction des îlots de chaleur.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole accompagne la végétalisation des espaces publics et privés grâce à différents dispositifs de soutien technique et financier.

Les zones d'activités économiques constituent un levier majeur de cette stratégie. Elles représentent une part importante des espaces urbanisés de la métropole, sont particulièrement exposées aux phénomènes d'îlots de chaleur et disposent d'un potentiel significatif de désimperméabilisation et de renaturation.

Afin d'accélérer cette dynamique, le Conseil métropolitain a approuvé, par délibération n° 2025-350 du 11 juillet 2025, le lancement d'un appel à projets expérimental destiné à accompagner la végétalisation des entreprises implantées sur la zone d'activités du Grand-Bersol, au sein de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus.

Cet appel à projets prévoyait un accompagnement technique des candidats par la maîtrise d'œuvre urbaine de l'OIM BIC Extra-Rocade afin de concevoir des projets cohérents avec le plan-guide de l'opération d'aménagement, avant le dépôt d'une demande de subvention.

À l'issue de cette phase d'accompagnement, cinq projets ont été retenus :

- 1- Femto Easy
- 2- FGE Lonicera
- 3- SEML Route des Lasers – Cité de la Photonique
- 4- SEML Route des Lasers – Site Ampéris
- 5- Suez

Cette première édition de l'appel à projets a permis de mobiliser les entreprises du Grand-Bersol autour de projets de qualité, démontrant l'intérêt d'un accompagnement technique et financier dédié à la végétalisation des zones d'activités économiques.

Les projets présentés répondent pleinement aux objectifs poursuivis par Bordeaux Métropole, en cohérence avec la stratégie paysagère définie au plan-guide de l'opération d'aménagement BIC Extra-rocade. Ils permettront de renforcer la présence du végétal sur des fonciers économiques privés, de développer la biodiversité, de limiter les effets d'îlots de chaleur, d'améliorer le cadre de travail des salariés et de contribuer à la constitution d'une trame paysagère cohérente à l'échelle du Grand-Bersol.

1 - La société Femto Easy, implantée au 23 av. Léonard de Vinci à Pessac, prévoit un projet de végétalisation de ses espaces extérieurs comprenant la plantation de 20 arbres,

d'arbustes et de végétaux adaptés au contexte du site, ainsi que la désimperméabilisation de 225m² de leur surface de stationnement. Ce projet participera au renforcement de la trame végétale du Grand-Bersol, au développement de la biodiversité et à l'amélioration du confort thermique du site.

Le coût total de l'opération s'élève à **40 109,24 € HT**.

En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé d'attribuer une subvention de **16 043,70€**, correspondant à **40 %** des dépenses éligibles.

2 - La société FGE Lonicera, implantée au 9 avenue Jean Perrin à Pessac, prévoit la plantation de 4 arbres de haute tige, d'arbustes hauts et bas, de vivaces, de plantes grimpantes, ainsi que la création de deux micro-forêts représentant une surface totale de 400 m² (environ 1200 arbres natifs). Les aménagements, composés majoritairement d'essences locales adaptées au territoire, favoriseront le développement de la biodiversité, le rafraîchissement du site et l'amélioration du cadre de travail.

Le coût total de l'opération s'élève à **41 813,95 € HT**.

En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé d'attribuer une subvention de **16 725,58€**, correspondant à **40 %** des dépenses éligibles.

3 - La SEML Route des Lasers, sur le **site Cité de la Photonique**, situé 11 avenue de Canteranne à Pessac, porte un projet de végétalisation comprenant la plantation de 46 arbres tiges, 26 baliveaux, la création de 700m² de massifs arbustifs, d'îlots de fraîcheur et de corridors mixtes caducs/persistants. Par ailleurs, 125m² de surface de chaussée seront désimperméabilisés. L'ensemble des aménagements renforcera la trame végétale du secteur, favorisera la biodiversité et améliorera le confort des usagers.

Le coût total de l'opération s'élève à **126 873,91 € HT**.

En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé d'attribuer une subvention de **30 000 €**, correspondant au **plafond d'aide** prévu par le dispositif (l'application du taux de 40% dépasserait ce plafond).

4 - La SEML Route des Lasers, sur le **site Ampéris**, situé rue Adrienne Bolland à Pessac, porte un programme de végétalisation comprenant notamment la plantation de 48 arbres de haute tige, 7 arbres fruitiers, la transplantation d'arbres de milieux humides, le renforcement des strates arbustives, la création de prairies fleuries, de couvre-sols et de vivaces, ainsi que l'aménagement d'une placette arborée et de plusieurs îlots de fraîcheur. Ces aménagements contribueront à renforcer la biodiversité, à améliorer le confort thermique du site et à offrir un cadre de vie plus qualitatif aux usagers.

Le coût total de l'opération s'élève à **57 064,93 € HT**.

En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé d'attribuer une subvention de **22 825,97€**, correspondant à **40 %** des dépenses éligibles.

5- L'entreprise Suez, exploitant un site industriel dédié à la gestion des déchets et au recyclage implantée au **20 avenue Gustave Eiffel à Pessac**, prévoit un important projet de végétalisation visant à renforcer les lisières paysagères du site et à améliorer son intégration dans le projet d'aménagement du Grand Bersol. Le projet global, fragmenté en six espaces de plantation sur le site, comprend notamment la plantation de 33 arbres de haute tige, 15 baliveaux, la création de massifs arbustifs et de prairies fleuries, l'aménagement de plusieurs îlots de fraîcheur, ainsi que la désimperméabilisation d'environ 30 m² de chaussée. Composé majoritairement d'essences locales et rustiques, il contribuera au développement de la biodiversité, au rafraîchissement du site et à l'amélioration du cadre de travail des salariés, tout en renforçant la continuité paysagère avec les espaces publics environnants.

Sur la saison 2026/2027, Suez réalisera les travaux de plantation sur trois des six espaces travaillés : lisière Eiffel / lisière Gutenberg et cœur Dreal.

Le coût total de l'opération pour ces 3 espaces de plantation s'élève à **79 399,29 € HT**.

En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé d'attribuer une subvention de **30 000 €**, correspondant au **plafond d'aide** prévu par le dispositif (l'application du taux de 40% dépasserait ce plafond).

Bénéficiaire	Dépenses éligibles HT (€)	Taux	Subvention proposée HT (€)
--------------	------------------------------	------	-------------------------------

Femto Easy	40 109, 24 €	40 %	16 043,70 €
FGE Lonicera	41 813,95 €	40 %	16 725,58 €
SEML Route des Lasers Cité de la Photonique	126 873, 91 €	40 % (plafonné)	30 000, 00 €
SEML Route des Lasers Site Ampéris	57 064, 93 €	40 %	22 825, 97 €
Suez	79 399, 29 €	40 % (plafonné)	30 000,00 €
TOTAL	345 261,32 €		115 595,25 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2026, chapitre 204, article 2324, fonction 76.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la délibération n° 2021-65 du 29 janvier 2021 relative au programme « Plantons 1 million d'arbres »,

VU la délibération n° 2021-603 du 25 novembre 2021 approuvant le Schéma métropolitain de développement économique,

VU la délibération n° 2022-25 du 28 janvier 2022 approuvant la déclaration de projet de l'opération Bordeaux Inno Campus Extra-Rocade,

VU la délibération n° 2025-350 du 11 juillet 2025 approuvant le lancement de l'appel à projets « Végétalisation du Grand-Bersol »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les cinq projets présentés répondent aux objectifs du programme « Plantons 1 million d'arbres », s'inscrivent dans le plan guide de l'OIM BIC Extra-rocade, participent à la renaturation des zones d'activités économiques et contribuent à l'adaptation du territoire métropolitain au changement climatique,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux cinq bénéficiaires les subventions d'investissement figurant dans le tableau ci-dessus, pour un montant total de **115 595,25 € HT**,

Article 2 : d'approuver les conventions de subvention à conclure avec chacun des bénéficiaires,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions ainsi que tout document nécessaire à leur exécution.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 7 (Mme Claudine BICHET, M. Marc LAFOSSE, M. Jacques MANGON, M. David POULAIN, M. Benoît RAUTUREAU, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY)

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--